

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

---

# 2021

---



Seine et Yvelines  
**Numérique**  
L'innovation au service de tous

The page features a dark purple background with two large, overlapping, semi-transparent circles of a lighter purple shade. On the left side, there is a vertical cyan rectangle that overlaps the edge of the inner circle.

Document édité par Seine-et-Yvelines Numérique  
15 bis, avenue du Centre 78 280 Guyancourt  
Conception éditoriale : Seine-et-Yvelines Numérique  
Comité de rédaction : Laurent Rochette - Judith Thépot  
Rédaction & conseil éditorial : Corinne Martin-Rozès  
Création, réalisation : Thalamus  
Crédits photos : Artshooting, Nicolas Duprey  
Imprimé par : Reprotechnique

# Sommaire

Editorial de Bertrand Coquard — page 4

Editorial de Denis Larghero — page 5

Entretien avec Laurent Rochette — page 6

Notre gouvernance — page 8

**Technologies et Services** — page 10

Des fondamentaux solides au service du développement de l'activité

**Numérique pour l'éducation** — page 12

Se positionner comme le partenaire territorial de référence sur le numérique éducatif

**Numérique pour les solidarités** — page 16

Faire du numérique un vecteur de solidarité territoriale

**Territoires connectés** — page 18

Améliorer le cadre de vie grâce aux possibilités multiples offertes par le numérique

**Cybersécurité** — page 22

Accompagner les collectivités avec une offre « clé en main »

Un développement multidimensionnel  
— page 26

L'espace de travail, s'adapter  
aux nouveaux usages — page 27

Au-delà du recrutement, fidéliser  
les collaborateurs — page 28

La Centrale d'achats, instrument  
d'autonomie financière — page 29

Les projets au cœur de la dynamique  
d'innovation — page 30

Les Matinales, un nouveau format  
d'événement au service des  
adhérents — page 31

Les Yvelines misent sur la  
téléconsultation médicale — page 32

Déclic : une association d'opérateurs  
numériques qui porte la voix  
des territoires — page 34

# ÉDITO

## SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE OUVRE UNE NOUVELLE PAGE DE SA JEUNE HISTOIRE



### **Bertrand Coquard,**

Adjoint au Maire des Clayes-sous-Bois  
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines  
Conseiller départemental des Yvelines  
Président de Seine-et-Yvelines Numérique

**Pour Seine-et-Yvelines Numérique, 2021 a une fois de plus été une année décisive** et je suis heureux d'avoir rejoint l'aventure dans cette période intense que vit le syndicat. Je tiens avant tout autre propos à remercier les équipes non seulement pour leur accueil, mais également pour leur engagement exemplaire. La forte croissance du SMO dans le contexte de crise que nous avons vécu n'a pas été évidente à gérer, et je salue ici le travail remarquable de tous les collaborateurs qui va nous permettre de relever les nombreux défis de demain. C'est aussi dans cette optique que j'ai accepté de prendre la présidence de Seine-et-Yvelines Numérique, étant moi-même un professionnel des nouvelles technologies, avec l'envie de mettre mon expertise au service du numérique territorial et de ses multiples enjeux. Je prends avec humilité la suite de Pierre Bédier, sous la houlette duquel ont été menés les premiers chantiers fondateurs, à l'image du THD pour tous dans les Yvelines.

**La tâche est enthousiasmante pour l'élu local et départemental que je suis.** Originellement créé en 2016 pour mettre en œuvre les politiques départementales des Yvelines, et depuis 2020 des Hauts-de-Seine, Seine-et-Yvelines Numérique est en effet en train d'ouvrir une nouvelle page de sa jeune histoire en se positionnant comme un relais incontournable pour le bloc communal et territorial, un acteur solide et pérenne, un partenaire de long terme. En tant que président, mon ambition est de développer cet axe, afin d'être en mesure de proposer toujours plus de services experts et mutualisés aux communes et intercommunalités. Je souhaite aussi renforcer le partenariat avec les Hauts-de-Seine, département dans lequel nous comptons chaque année plus d'adhérents.

**Les projets sur lesquels nous travaillons répondent à des besoins identifiés auprès des départements et des collectivités territoriales :** de la vidéoprotection sur la voie publique à la cybersécurité en passant par l'écomobilité ou le numérique pour l'éducation. Qu'il s'agisse de déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques, d'apprendre aux communes à se protéger des piratages informatiques ou de fournir des équipements individuels mobiles aux élèves du primaire au collège, nous agissons sur tous les fronts afin de mettre le numérique au service de la qualité de vie, de la solidarité, du développement économique et de la protection de l'environnement.

# SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE, UN PARTENAIRE EN PHASE AVEC LES ATTENTES DES COLLECTIVITÉS

**En 2021, le partenariat entre Seine-et-Yvelines Numérique et les Hauts-de-Seine a poursuivi sa montée en puissance.** Le Département ne peut que se féliciter d'avoir rejoint le syndicat, ajoutant ainsi une nouvelle synergie interdépartementale à celles qui ont déjà fait leurs preuves sur d'autres thématiques comme la voirie ou la gestion de l'archivage. Nos concitoyens attendent que nous leur proposons des solutions numériques qui leur facilitent la vie, et les élus sont à la recherche de prestations en phase avec leurs besoins : autant de sujets sur lesquels Seine-et-Yvelines Numérique est au rendez-vous. De nombreuses communes des Hauts-de-Seine l'ont déjà compris, qui ont fait appel au syndicat pour les accompagner, à l'image de Clamart, Nanterre ou encore Châtenay-Malabry, sans oublier Meudon.

**Si l'activité de Seine-et-Yvelines Numérique est en constante croissance depuis sa création, c'est aussi parce que l'opérateur ne se contente pas d'être un fournisseur de service de plus.** Il y a dans la valeur ajoutée du syndicat une dimension de conseil très précieuse aux élus. Au-delà des prestations d'accompagnement sur-mesure, le syndicat s'attache ainsi à informer les collectivités sur les enjeux liés au numérique et sur les solutions qui s'offrent à elles. A cet effet, la communication prend notamment la forme d'événements fédérateurs, à l'image des Assises du Numérique et des Matinales, où élus et responsables départementaux sont conviés à écouter des experts et des témoignages sur les sujets qui sont au centre de leurs préoccupations, du numérique éducatif à la vidéoprotection.

**Autre atout phare de Seine-et-Yvelines Numérique : sa faculté d'anticipation.** Non seulement le syndicat est à l'écoute de ses adhérents, mais il accompagne leur réflexion en défrichant, pour eux, des territoires nouveaux. Les prestations en matière de Cybersécurité, pensées en 2021, font ainsi écho aux enjeux que rencontrent aujourd'hui de nombreux acteurs publics. Sur cette thématique, l'opérateur a bâti une offre de services ambitieuse, la plus exhaustive de son marché, spécifiquement calibrée pour les collectivités et les établissements publics. Une proposition emblématique de la capacité du syndicat à rester en phase avec les évolutions du contexte dans lequel évoluent ses adhérents.



**Denis Larghero,**  
Maire de Meudon  
Vice-président des Hauts-de-Seine  
Vice-président de Seine-et-Yvelines  
Numérique

# Entretien avec LAURENT ROCHETTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE

## Quel regard portez-vous sur 2021 ?

Ce fut à la fois une année de consolidation et d'innovation. Les équipes ont été formidables : malgré la situation sanitaire et en dépit des contraintes, elles ont fait preuve d'une créativité et d'un engagement remarquable. L'esprit entrepreneurial qui caractérise Seine-et-Yvelines Numérique a donné naissance à des projets majeurs au bénéfice du service public. Nos adhérents ont eu la preuve, les preuves mêmes, que nous étions à leur côté pour les aider à relever leurs défis mais aussi, en anticipation, pour préparer des réponses pertinentes à ceux de demain.

## Qu'est-ce qui a changé pour vous l'an dernier ?

Je suis convaincu que le syndicat s'est durablement ancré dans le paysage. Les collectivités et établissements publics des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont confirmé, après les élections municipales en 2020 et départementales en 2021, leur volonté de s'appuyer sur notre expertise. Nous avons donc aujourd'hui de la visibilité sur les années à venir. Notre action depuis 2016, et nos premiers bilans ont également assis notre légitimité en tant qu'acteur territorial du numérique. Tout ceci confère à Seine-et-Yvelines Numérique une certaine maturité, qui se ressent aussi en interne : notre jeune syndicat s'organise et se renforce chaque année, s'enrichissant de nouvelles compétences et structurant ses processus à mesure qu'il grandit. Cette maturité caractérise aussi les relations que nous avons établies avec les services de l'État, qui nous identifient aujourd'hui comme un véritable partenaire territorial quant aux questions du numérique : je veux parler ici notamment de la police, la gendarmerie, l'Éducation nationale ou encore l'Agence nationale de cohésion des territoires.

***“Seine-et-Yvelines Numérique est aujourd'hui un interlocuteur de référence en matière de numérique territorial.”***

## Pouvez-vous nous donner quelques faits marquants de 2021 ?

Difficile de faire un choix tant l'activité a été intense dans tous nos métiers, ainsi que l'illustrent les différents chapitres de ce rapport d'activité. Pour donner une idée du large spectre de sujets que nous traitons, citons cependant le déploiement de bornes de rechargement pour véhicules électriques, la préparation de notre offre en matière de cybersécurité ou encore le projet de cartable numérique baptisé e-SY. Grâce à notre expertise développée auprès des collègues, nous avons aussi passé un cap en signant avec de grandes communes atoséquanaises des contrats de maintenance pour leurs équipements numériques scolaires. Sans oublier, bien entendu, la fin du déploiement de la fibre et du projet « THD\* pour tous dans les Yvelines » qui nous permet aujourd'hui de disposer d'une infrastructure solide en tous points du territoire pour proposer et déployer de nouveaux services.

\*THD : très haut débit



**Laurent Rochette,**  
Directeur Général  
Seine-et-Yvelines Numérique

## Comment abordez-vous demain, quels enjeux vous apprêtez-vous à relever ?

■ L'avenir sera placé sous le signe des territoires connectés : à nous de contribuer à ce que le numérique facilite la vie de nos concitoyens, sur des sujets aussi variés que la mobilité, le stationnement ou l'environnement. En recueillant et en analysant les données du territoire, de la qualité de l'air à la circulation routière, non seulement le citoyen est mieux informé, mais les élus disposent de plus d'éléments tangibles pour prendre leurs décisions. Un des autres grands enjeux de demain est la cybersécurité, les attaques informatiques étant aujourd'hui le principal risque auquel sont confrontées les collectivités. Sur ce sujet, nous avons en 2021 développé une offre exhaustive. La prochaine étape consistera à trouver la meilleure articulation possible entre nos prestations et l'écosystème cybersécurité qui se met actuellement en place dans les Yvelines. Enfin, nous allons continuer à œuvrer pour l'égalité des chances et la solidarité. Après la mise en place du Pass numérique en 2021, nous travaillons aujourd'hui à d'autres chantiers majeurs en termes d'inclusion, notamment vis-à-vis des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour que le numérique soit au service de tous, même des plus fragiles.

***“ En recueillant et en analysant les données du territoire, de la qualité de l'air à la circulation, non seulement le citoyen est mieux informé, mais les élus disposent de plus d'éléments tangibles pour prendre leurs décisions. ”***

# NOTRE GOUVERNANCE

## Département des Yvelines

---

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES

- Pierre Bédier, titulaire
- Sonia Brau, vice-présidente
- Bertrand Coquard, président de Seine-et-Yvelines Numérique
- Cécile Dumoulin, vice-présidente
- Patrick Stefanini, vice-président

### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

- Geoffroy Bax de Keating
- Nicole Bristol
- Anne Capioux
- Karl Olive
- Jean-François Raynal

## Département des Hauts-de-Seine

---

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES

- Daniel Courtes, vice-président
- Denis Larghero, 1<sup>er</sup> vice-président
- Nathalie Léandri, vice-présidente
- Thomas Lam, titulaire
- Nathalie Lederman, titulaire

### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

- Yves Coscas
- Vincent Franchi
- Alice Le Moal
- Marie-Pierre Limoge
- Armelle Tilly

### ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES PORTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

#### DÉLÉGUÉS

- Ghislaine Haueter, titulaire
- Cyril Samson, suppléant

### ■ COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

#### DÉLÉGUÉS

- Eddie Aït, titulaire
- François Garay, vice-président
- Dominique Turpin, titulaire
- Nathalie Martin, suppléante
- Jean-Marie Moreau, suppléant
- Gaëlle Pelatan, suppléante

### ■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE

#### DÉLÉGUÉS

- Denis Boulanger, titulaire
- Bruno Coradetti, titulaire
- Franck Lelièvre, titulaire
- Julien Chambon, suppléant, vice-président
- Yannick Raynaud, suppléant
- Maria Wentholt, suppléante

### ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

#### DÉLÉGUÉS

- Jean-Marie Tétart, titulaire
- Jean Myotte, suppléant

### ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES

#### DÉLÉGUÉS

- Benoît Pouyet, titulaire
- Pascal Marteau, suppléant

### ■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RAMBOUILLET TERRITOIRES

#### DÉLÉGUÉS

- Serge Quérard, titulaire
- Jean-Louis Flores, suppléant

### ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

#### DÉLÉGUÉS

- Anne Hery Le Pallec, vice-présidente
- Frédéric Julhes, suppléant

### ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY-MAULDRE

#### DÉLÉGUÉS

- Laurent Richard, titulaire
- Michel Delamaire, suppléant

### ■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

#### DÉLÉGUÉS

- Nicolas Dainville, titulaire
- Jean-Michel Fourgous, titulaire
- François Morton, suppléant
- Eric Naudin, suppléant

### ■ COMMUNE DE SAINT CYR L'ÉCOLE

#### DÉLÉGUÉES

- Jessica Bullier, titulaire
- Audrey Saulgrain, suppléante



# DES FONDAMENTAUX AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

**En 2021, Seine-et-Yvelines Numérique a continué à renforcer ses bases en matière d'infrastructures, avec notamment l'arrivée de la fibre optique dans la totalité des communes rurales des Yvelines, la refonte du réseau THD sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines et la montée en puissance du portail utilisateurs Synchronista.**

## Le THD, une réalité désormais tangible en zone rurale

Le projet « THD pour tous dans les Yvelines », conduit par Seine-et-Yvelines Numérique en partenariat avec les opérateurs Orange, SFR et Yvelines Fibre, filiale de TDF, vient d'écrire son dernier chapitre. Le département des Yvelines et son opérateur ont ainsi pu annoncer, début 2022, que l'ensemble des habitants situés en zone rurale est désormais relié à la fibre optique. Côté commercialisation, les premiers échos recueillis auprès des particuliers et entreprises sont plus qu'encourageants. Pour preuve, l'opérateur Yvelines Fibre affiche un volume de 96 000 prises de fibre optique commercialisables correspondant à un taux de couverture du réseau de 96%. Mieux : 54% des particuliers et des entreprises concernés ont déjà souscrit un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à internet.

## SOY: rénovation totale du réseau THD

En 2019, Seine-et-Yvelines Numérique reprenait les activités de la Régie d'exploitation de la fibre optique de Saint-Quentin-en-Yvelines. Jusque-là connue sous le nom de réseau QUENTIOP, celle-ci s'était vue à cette occasion renommée SOY-THD. En 2021, le SMO a mené un vaste programme de rénovation technique de ce réseau, qui couvre sept communes (Elancourt, La Verrière, Trappes, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, Guyancourt et Magny-les-Hameaux). « Nous avons lancé une consultation qui avait notamment pour objectif d'assurer la résilience de l'architecture, de garantir la maintenabilité de l'infrastructure et de rendre le réseau le plus évolutif possible, tout en accompagnant l'évolution de la gamme de services » explique Thierry Mansion, Directeur de Projets THD chez Seine-et-Yvelines Numérique. Résultat : un catalogue de prix simplifié, mais aussi une sécurisation renforcée du réseau grâce à des équipements de dernière génération.

Bertrand Coquard, Président  
de Seine-et-Yvelines Numérique

**“Le très haut débit est un préalable indispensable pour agir dans un certain nombre de domaines comme l'éducation, les solidarités, la vidéoprotection, la cybersécurité ou encore la télémédecine. Il va pouvoir conforter le numérique dans tous les projets politiques territoriaux.”**



**158**

communes rurales des Yvelines  
reliées à la fibre optique

**+ de 110 000**

logements concernés  
en zone rurale

# SYNCHRONISTA, LE PORTAIL DÉDIÉ AUX UTILISATEURS

Depuis 2020, le portail Synchronista se veut le canal unique de communication entre Seine-et-Yvelines Numérique et les utilisateurs de ses services. L'outil a pris sa vitesse de croisière en 2021, avec une activité en hausse de 35 % et une augmentation significative du nombre de tickets ouverts.



Synchronista : c'est le nom du portail utilisateurs mis en place par Seine-et-Yvelines Numérique en 2020. Il prend la forme d'une plateforme sur laquelle les utilisateurs peuvent déclarer un incident et suivre l'avancement de sa résolution. Une manière pour l'opérateur de fluidifier les relations avec ses adhérents, mais aussi de mieux gérer et analyser les dysfonctionnements. Non seulement la procédure de déclaration est simple, mais avec Synchronista l'utilisateur sait que son incident est pris en compte et sera traité dans les meilleurs délais. L'appropriation de ce nouvel outil est d'ailleurs un succès, en témoigne l'augmentation de 49 % du nombre des utilisateurs entre 2020 et 2021.

## Un formidable levier d'amélioration

■ Collèges, SDIS, écoles, bâtiments administratifs : les utilisateurs de Synchronista n'ont pas tous les mêmes attentes et le portail s'adapte à chaque public. « Nous sommes en mesure de personnaliser l'interface en fonction des utilisateurs finaux. Un collègue n'aura pas le même catalogue de typologie d'incidents qu'une caserne de pompiers. Cette dimension à géométrie variable fait la valeur ajoutée de l'outil » explique Aurélie Lamesch, Responsable Services et Infogérance chez Seine-et-Yvelines Numérique. Autre atout : le traitement des demandes se fait dans un délai plus court car le système permet aux équipes techniques de mieux s'organiser. Enfin, les données de Synchronista sont exploitées par Seine-et-Yvelines Numérique pour travailler sur l'amélioration continue, afin de délivrer une qualité de service optimisée. L'outil constitue donc un formidable levier de progrès : en analysant les données d'incidentologie, il est en effet possible de mettre en place des plans d'action adaptés et d'anticiper la survenue de nouveaux dysfonctionnements.



**783**

utilisateurs du portail  
Synchronista\*  
(contre 289 en 2020)

\*mars 2022

**8 492**

tickets générés en 2021  
(contre 3 000 en 2020)

Numérique pour l'éducation

## SE POSITIONNER COMME LE PARTENAIRE TERRITORIAL DE RÉFÉRENCE SUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

L'expertise de Seine-et-Yvelines Numérique lui permet de se positionner aujourd'hui comme le partenaire territorial de référence en matière de numérique éducatif, qu'il s'agisse tant des services départementaux que du bloc communal. Une légitimité grâce à laquelle le SMO peut travailler à des solutions cohérentes et globales, qui accompagnent les élèves du primaire au collège.

### Des projets développés en cohérence, du primaire au collège



En matière de numérique pour l'éducation, l'année 2021 a vu Seine-et-Yvelines Numérique renforcer son offre de services vis-à-vis du bloc communal, tout en continuant à mener des chantiers structurants pour les collèges. Avec plusieurs projets emblématiques, à l'image du cartable numérique e-SY qui ambitionne d'équiper tous les élèves yvelinois, du CM1 à la 3<sup>ème</sup>.

Historiquement, le numérique éducatif est l'un des premiers sujets dont s'est saisi Seine-et-Yvelines Numérique, avec dans un premier temps l'équipement des 116 collèges du département des Yvelines, la maintenance associée et le portail Environnement Numérique de Travail (ENT). En 2021, le SMO a engagé un nouveau chantier majeur avec le projet baptisé e-SY, qui vise à doter d'un cartable numérique l'ensemble des élèves yvelinois, du CM1 à la 3<sup>ème</sup>. « L'ambition d'e-SY est triple : mettre à disposition les tablettes et assurer leur maintenance, proposer des applications et ressources pédagogiques embarquées, enfin assurer

la formation des enseignants à ce nouvel outil. Une solution que nous avons développée, comme à notre habitude, en mode partenarial avec l'Éducation nationale » indique Stéphane Proust, Directeur Numérique pour l'éducation et les solidarités. Pour s'adresser au bloc communal et afin de toucher les élèves du primaire, l'opérateur a monté un dispositif que les communes sont invitées à rejoindre. Si tel est leur choix, celles-ci bénéficient gracieusement de la mise à disposition des équipements, financée par le Conseil départemental des Yvelines, seule la maintenance restant à leur charge.

## Affichage numérique et WIFI invité dans les collèges

Autre actualité 2021 pour les collèges, le déploiement d'une vague pilote d'affichage dynamique dans une vingtaine d'établissements. « Cette solution permet de différencier l'information mise en avant, selon l'endroit où est installé l'écran, ce qui constitue un grand plus. En outre, pour éviter aux équipes d'avoir à ressaisir des données déjà renseignées dans l'ENT, comme les absences d'enseignants, l'application va d'elle-même les récupérer » explique Stéphane Proust. Un test grandeur nature qui devrait déboucher sur une généralisation du déploiement de cette solution dans l'ensemble des collèges du territoire d'ici 2025. Enfin, toujours sur le volet des collèges, le portail WIFI invité est désormais une réalité. Les enseignants, intervenants extérieurs et parents d'élèves peuvent maintenant connecter leurs équipements personnels à internet, en utilisant -pour ceux qui en ont- les mêmes identifiants que pour l'ENT.



**Stéphane Proust,**  
Directeur Numérique pour  
l'éducation et les solidarités  
Seine-et-Yvelines Numérique

## Un gage d'égalité des chances

Afin que l'expertise acquise auprès des collèges profite au bloc communal, Seine-et-Yvelines Numérique a développé un catalogue d'équipements et de ressources adapté pour les classes du premier degré. En 2021, le SMO est allé encore plus loin puisqu'il accompagne désormais des villes dans leur plan numérique scolaire, à l'exemple de Clamart (voir ci-après). « Sur les 36 villes des Hauts-de-Seine, un tiers ont déjà fait appel à nous depuis l'adhésion du département au SMO en 2020 » se félicite Stéphane Proust. Sur le territoire yvelinois, Seine-et-Yvelines Numérique a aidé la trentaine de communes qui avait répondu à l'appel à projet de l'État à s'équiper de solutions numériques, des classes mobiles à l'ENT. « Il y a une cohérence dans tout ceci, puisqu'avec e-SY et les tablettes les enfants auront, dès le CM1, accès à l'ENT. C'est non seulement un gage d'égalité des chances, mais cela permet aussi de prévenir l'isolement en cas de nouveau confinement » conclut Stéphane Proust.



# 130 000

**bénéficiaires potentiels dans le cadre du projet e-SY (si toutes les villes rejoignent le dispositif). Cela en ferait la politique publique menée par le Département des Yvelines susceptible de toucher le plus de monde.**

## Seine-et-Yvelines Numérique, partenaire clé du plan numérique scolaire de Clamart

La ville de Clamart a lancé en 2021 un ambitieux plan visant à doter sous trois ans l'ensemble de ses écoliers, enseignants et agents du périscolaire d'une tablette équipée de logiciels adaptés, tout en fournissant aux douze écoles de la commune de nouvelles ressources pédagogiques numériques. Un projet pluriannuel, piloté par Seine-et-Yvelines Numérique en lien étroit avec les services de la ville. Entretien avec Iman El Bakali, Maire-adjointe, Déléguée aux affaires scolaires et au projet éducatif.

### Quelle est l'ambition de Clamart avec ce plan numérique pour l'éducation ?

■ Nous avons à cœur d'apporter aux élèves la compétence numérique, c'est-à-dire de leur donner dès le primaire les moyens d'utiliser les nouvelles technologies à bon escient, au-delà du seul prisme des réseaux sociaux que beaucoup connaissent déjà. Cette compétence leur servira ensuite au collège et pendant toutes leurs études, mais aussi pour leur entrée dans le monde du travail. En facilitant cette prise en main des outils et cette acculturation, nous entendons aussi faire de la prévention en les alertant sur les dangers d'internet.

### Qu'est-ce qui caractérise l'accompagnement de Seine-et-Yvelines Numérique ?

■ À ma connaissance, Seine-et-Yvelines Numérique est le seul acteur en mesure de proposer une prestation alliant expertise technologique et pédagogique. Le syndicat compte des collaborateurs issus du monde de l'éducation qui sont au fait des usages du numérique en milieu scolaire : pour nous, c'est extrêmement précieux. J'ajoute à cela la bienveillance dont font preuve les équipes dans leur approche. A leurs côtés j'ai beaucoup appris, et je suis toujours à l'écoute de leurs propositions. Notre plan numérique est d'ailleurs plus ambitieux aujourd'hui qu'il ne l'était au démarrage, et c'est ensemble que nous avons enrichi la feuille de route. Enfin, grâce à la Centrale d'achats du SMO, nous bénéficions d'offres qui ont été sélectionnées et négociées spécialement pour les acteurs publics, ce qui constitue aussi un grand plus.

### Comment décriez-vous la valeur ajoutée de Seine-et-Yvelines Numérique ?

■ Seine-et-Yvelines Numérique est véritablement un pionnier dans son domaine. Ils ont été les premiers à monter ce type de projets en matière de numérique éducatif, notamment auprès des collèges du Département des Yvelines, et cette expérience est inestimable. J'apprécie aussi leur objectivité et leur transparence dans la relation : ils mettent à notre disposition des éléments clairs et tangibles pour faciliter notre prise de décision. J'ai encore beaucoup de projets que j'espère développer avec eux, notamment sur la sensibilisation au cyberharcèlement ou l'accompagnement des familles vers le numérique. Je sais pouvoir travailler en confiance et sur la durée avec mes interlocuteurs du syndicat, ce qui fait de ce dernier, pour la ville de Clamart, un partenaire de référence.



**Iman El Bakali,**  
Maire adjointe à la ville de Clamart  
Déléguée aux affaires scolaires  
et au projet éducatif

## “ Nous proposons aux communes une prestation globale de maintenance pour gérer leur parc d'équipements numériques scolaires. ”

« L'année 2021 a été marquée par le développement d'une offre de maintenance des équipements numériques scolaires (vidéoprojecteurs, PC, tablettes, etc.) à destination des communes. Une prestation très attendue par nos adhérents et que nous avons pensée de A à Z, en prenant en compte ses aspects pratiques, financiers et techniques, jusqu'au recrutement de techniciens dédiés qui sont aujourd'hui au nombre de trois.

À partir de septembre 2021, nous avons été en mesure de commercialiser l'offre et certaines villes y ont rapidement souscrit, à l'image de Clamart, Meudon, Nanterre ou encore Toussus-le-Noble. Nous réalisons, au démarrage du contrat, un audit des matériels en place suivi d'un inventaire, afin de pouvoir suivre efficacement tous les équipements dans notre outil de ticketing Synchronista. Ensuite, la gestion du parc peut se faire à travers un technicien quasiment dédié à la ville, comme c'est le cas à Nanterre, mais aussi ne représenter qu'une journée de présence par mois pour une petite commune. C'est une offre adaptée au profil de chaque ville (taille, nombre d'écoles, etc.). Elle évolue également avec les besoins de la commune, en phase avec les déploiements de matériels numériques dans les établissements.



**Franck Sanchez,**  
Directeur de projets  
Numérique pour l'éducation  
Seine-et-Yvelines Numérique

Au-delà de la maintenance elle-même, nous accompagnons aussi les élus dans leur réflexion en leur apportant notre expertise du numérique, ce qui nous amène sur certains chantiers à jouer le rôle de chef de projet. Plan numérique scolaire, création de tiers-lieux, rénovation de groupes scolaires : autant de sujets sur lesquels notre valeur ajoutée est aujourd'hui reconnue et pour lesquels nous proposons des solutions pertinentes. »



**100**

écoles maintenues dans les  
Hauts-de-Seine et les Yvelines

# FAIRE DU NUMÉRIQUE UN VECTEUR DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Depuis 2021, la dimension « Solidarités » est inscrite noir sur blanc dans les objectifs de Seine-et-Yvelines Numérique. Une manière pour les collectivités de s'assurer que, dans leur transformation numérique, elles n'oublient personne au bord de la route et veillent à mettre les nouvelles technologies au service des publics fragilisés.



**Sophie Dupont,**  
Directrice de l'Institut  
du Psychotraumatisme de  
l'Enfant et de l'Adolescent

## Le numérique au service des enfants victimes de psychotraumatisme

Tout à la fois réseau de soin territorial, organisme de formation et centre de recherche, l'Institut interdépartemental du Psychotraumatisme de l'Enfant et de l'Adolescent vient d'ouvrir à Versailles et Seine-et-Yvelines Numérique a accompagné sa création. Une structure aux ambitions plurielles, voulue par les conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, que nous présente sa directrice, Sophie Dupont.

### Quelle est la vocation de l'institut ?

Il n'en a pas une, mais trois. La première est d'être un réseau de soin territorial doté d'une équipe pluridisciplinaire qui prend en charge l'enfant dans sa globalité : pédopsychiatres, psychologues, éducateurs spécialisés, psychomotriciennes, assistantes sociales, etc. La deuxième est de proposer des formations à la détection et à la prévention du psychotraumatisme chez tous les professionnels en contact avec les enfants : psychologues de l'Aide Sociale à l'Enfance, enseignants, éducateurs, etc. Enfin, la troisième est de devenir un centre de recherche clinique international référent sur le psychotraumatisme de l'enfant et de l'adolescent, sous la direction du Pr Mario Speranza. L'institut vient tout juste d'ouvrir ses portes et emménagera d'ici début 2025 dans les anciens locaux de l'IFSY à Versailles, actuellement en travaux. L'équipe, qui compte déjà vingt collaborateurs, devrait atteindre d'ici trois ans une centaine de personnes.

### Quel a été le rôle de Seine-et-Yvelines Numérique à vos côtés ?

Tout d'abord, il a fallu pourvoir à tous les besoins inhérents à la création d'une structure : câblage, prises, PC et écrans adaptés, téléphonie, internet, etc. Faire appel à l'expertise du syndicat était l'option la plus

évidente et la plus sécurisante pour nous, qui sommes également une structure interdépartementale. Au-delà de cet aspect matériel, les équipes du syndicat nous ont aussi conseillé sur le choix des logiciels et des applications les plus adaptées à nos différentes activités, à l'image de la solution retenue pour stocker et partager en toute sécurité les données de santé de nos patients. Enfin, Seine-et-Yvelines Numérique a su répondre aux attentes du pôle de recherche clinique, dont les membres manipulent d'importants volumes de données et ont besoin d'équipements informatiques spécifiques.

### Le syndicat va-t-il continuer à vous accompagner sur la durée ?

Assurément ! Nous allons d'ailleurs très prochainement lancer les premières réunions de calage pour travailler sur l'équipement bâtementaire de nos futurs locaux. Seine-et-Yvelines Numérique coche toutes les cases : ils possèdent la connaissance sur les systèmes d'information, les équipements et les questions de sécurité et de confidentialité, tout en étant au fait des contraintes propres aux métiers du secteur public. En outre, faire appel à un seul prestataire pour tous nos besoins informatiques et numériques permet d'avoir une cohérence globale sur les projets. Nous avons un beau défi à relever, au service des enfants, en fédérant tous les acteurs de santé qui travaillent sur ces sujets. D'où l'importance d'avoir un partenaire de qualité.

## Des solutions numériques codéveloppées avec les écosystèmes concernés

Au cœur de l'activité Solidarités de Seine-et-Yvelines Numérique en 2021 figure la mise à disposition du Pass numérique. L'équipe s'est aussi positionnée comme le partenaire numérique du tout nouvel Institut interdépartemental du Psychotraumatisme de l'Enfant et de l'Adolescent, qui ouvrira ses portes en 2022.



**Eric Mulot,**  
Chef de projet numérique  
pour les solidarités  
Seine-et-Yvelines Numérique

Initié en 2020 avec la réponse à l'appel à projet de l'État, porté par Seine-et-Yvelines Numérique pour le compte des deux départements, le projet de Pass numérique est entré en phase opérationnelle sur l'année 2021. Dans une première phase d'expérimentation, le dispositif a été mis en place sur cinq sites pilotes, trois dans les Yvelines et deux dans les Hauts-de-Seine, en tenant compte des spécificités de chaque territoire. « Cette étape a confirmé l'ampleur des besoins et la diversité des populations en situation de fragilité numérique. Des constats qui ont amené les deux Départements à concentrer leurs efforts sur ces publics pour les aider à se servir d'un ordinateur ou d'une tablette et à faire des démarches administratives basiques en ligne. L'idée étant bien sûr d'accompagner les bénéficiaires du Pass numérique vers l'autonomie » explique Eric Mulot, Chef de projet numérique pour l'éducation et les solidarités chez Seine-et-Yvelines Numérique. La démarche s'appuie sur des partenaires spécialisés, majoritairement des associations de terrain qui connaissent bien les publics concernés et savent mettre en œuvre des pédagogies adaptées à leurs profils. « En 2022, nous allons analyser finement quels sont les publics que nous n'arrivons pas à toucher, quitte à aller à leur rencontre par exemple avec un bus, une solution actuellement testée dans les Hauts-de-Seine avec la Croix Rouge. Nous travaillons aussi à un accompagnement destiné aux parents d'élèves qui sont désemparés face à l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Le projet de Pass numérique a créé une dynamique très positive qui alimente la réflexion autour des enjeux d'inclusion numérique » ajoute Eric Mulot.

### Mettre le numérique au service du soin et de la recherche

L'autre chantier phare de 2021 a concerné la création de l'Institut interdépartemental du Psychotraumatisme de l'Enfant et de l'Adolescent, qui ouvrira ses portes en 2022 (voir ci-contre). Le SMO s'est positionné comme le partenaire numérique de la structure, accompagnant l'équipe tant sur le volet du raccordement à la fibre que sur celui des équipements

(téléphonie, ordinateurs, ...), mais aussi sur la mise en place d'un dossier patient informatisé (DPI). « Nous sommes là pour transformer leurs besoins opérationnels en besoins numériques et leur apporter les réponses appropriées » commente Eric Mulot. Le projet comporte une dimension de collaboration interdisciplinaire puisqu'il fait intervenir des travailleurs sociaux, des médecins, des infirmières, des chercheurs, des pédopsychiatres, etc : les solutions proposées doivent donc être adaptées aux différents profils d'intervenants, tout en leur permettant d'échanger et de consulter des informations partagées.

### Mentorat et e-santé

Parmi les projets préparés en 2021 et lancés en 2022, deux autres sujets ont été au programme du pôle Solidarités. D'une part, le dispositif Mentor & moi, destiné aux jeunes Yvelinois confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et qui comporte, au-delà du mentorat, la fourniture d'une tablette avec des contenus pédagogiques adaptés. Et d'autre part, le déploiement de cabines de télémedecine sur le territoire yvelinois, pour lutter contre la désertification médicale (voir page 32). Deux chantiers que Seine-et-Yvelines Numérique accompagne de très près.



**100**

bénéficiaires  
du Pass numérique  
en 2021

**630**

chèques consommés  
sur l'expérimentation  
2021

**18 400**

chèques consommés : c'est l'objectif en 2022

# AMÉLIORER LE CADRE DE VIE GRÂCE AUX POSSIBILITÉS MULTIPLES OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Initialement créée pour généraliser les équipements de vidéoprotection sur le périmètre yvelinois, la direction « Sûreté électronique » de Seine-et-Yvelines Numérique s'appelle depuis 2021 « Territoires connectés », afin de mieux refléter la diversité de son activité. Avec des thématiques fortes autour de la sécurité, l'écomobilité et la protection de l'environnement.

## VIDEOPROTECTION 3 questions à Marc Honoré, Maire d'Achères



Marc Honoré,  
Maire d'Achères

### Quels sont les bénéfices de la vidéoprotection pour une ville comme Achères ?

Même si Achères reste une ville qui enregistre peu d'actes de délinquance, la mise en place de la vidéoprotection a pour objectif la surveillance préventive et dissuasive des actes délictueux. Elle s'inscrit parfaitement dans l'axe des trois piliers d'une police dite « de proximité », à savoir la prévention, la dissuasion et la répression. La vidéoprotection constitue un outil indispensable au service du partenariat Police nationale/Police municipale, notamment dans une perspective

de recherche des auteurs d'infractions par le biais des réquisitions judiciaires émanant des services d'enquêtes du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

### Quel a été (et sera) le calendrier de déploiement dans votre ville ?

Entre 2020 et 2021, neuf caméras ont été déployées. Cinq caméras supplémentaires sont actuellement en cours d'installation, et cinq autres (centre-ville et quartier de la gare) seront prochainement équipées pour permettre la vidéo-verbalisation. La ville s'est parallèlement dotée d'un Centre de Supervision Urbain avec un déport vers le commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. En 2023, une nouvelle étude sera menée pour permettre (sur le budget 2024) l'installation d'une dizaine de caméras supplémentaires, notamment en entrée de ville. Ce délai permettra de travailler avec l'équipe de la Police municipale, très largement renforcée depuis l'installation des premières caméras, et de déterminer ses besoins en fonction des quartiers. Les horaires, prérogatives et moyens de la Police municipale seront ainsi en adéquation avec les besoins et les demandes, s'adaptant aux différents événements de la ville.

### Quel est l'intérêt pour la ville d'être accompagnée par Seine-et-Yvelines Numérique ?

La collaboration avec Seine-et-Yvelines Numérique est une véritable aide à la réussite du projet. D'une part, parce qu'elle permet de bénéficier de véritables conseils techniques, d'autre part, parce que les villes ont par ce biais accès aux marchés publics établis par la Centrale d'achats du syndicat. Compte-tenu du volume d'achat de l'ensemble des collectivités adhérentes, les prix sont négociés et les fournisseurs « motivés » par la bonne réalisation des projets de chacune. Enfin, un interlocuteur dédié permet également un suivi régulier du dossier de la ville.

***“Avec la récente modification du cadre réglementaire, Seine-et-Yvelines Numérique peut désormais apporter son concours aux communes et aux EPCI en matière de vidéoprotection publique mutualisée.”***

**Patrick Stefanini,**  
Conseiller d'État honoraire,  
Conseiller départemental des Yvelines,  
Vice-président de Seine-et-Yvelines Numérique

## Vidéoprotection sur la voie publique : un cadre législatif assoupli

Entre 2019 et 2021, le Département des Yvelines a œuvré auprès des pouvoirs publics avec l'appui de Patrick Stefanini, Conseiller d'État honoraire. Objectif : faire évoluer le texte régissant l'exploitation de la vidéoprotection sur la voie publique dans les communes. Les élus de Seine-et-Yvelines Numérique souhaitaient en effet pouvoir mettre à la disposition des communes du territoire la salle de visionnage des images utilisée par le Conseil départemental pour protéger ses bâtiments. Une démarche alors impossible, mise à part pour les communes limitrophes, la loi limitant aux seuls EPCI la possibilité de faire de la mutualisation en la matière : une gageure quand on connaît les contraintes financières de ces mêmes EPCI ! Les efforts déployés ont été couronnés de succès puisque le législateur a créé dans l'article 42 de la nouvelle Loi de Sécurité globale

un paragraphe spécifique étendant aux syndicats mixtes la possibilité « d'acquérir, installer et entretenir » des dispositifs de vidéoprotection et de mettre du personnel à disposition d'une commune pour visionner les images. Les communes qui font ce choix pourront donc à terme également prévenir les atteintes à l'ordre public, grâce à la possibilité d'alerter les forces de police et de gendarmerie en temps réel si besoin.

## « Sur un projet aussi ambitieux que le PCSU, il est nécessaire de se faire accompagner afin de bénéficier de conseils d'experts. »

Depuis 2020, Seine-et-Yvelines Numérique accompagne le Département des Hauts-de-Seine dans la mise en place de son Poste Central de Supervision Unique (PCSU) et des matériels de surveillance reliés au dispositif, installés dans les bâtiments du Conseil départemental. Sur ce projet, Hugo Ferrazzi, chef du service sûreté et sécurité incendie, est l'interlocuteur du syndicat pour le Département des Hauts-de-Seine.

Opter pour un dispositif comme le PCSU présente l'avantage de centraliser la remontée des informations, qu'il s'agisse d'alarme intrusion ou de vidéo. Auparavant, chacun de nos sites était autonome et télésurveillé par un prestataire extérieur, avec à la clé un risque de déperdition d'information et des interventions plus difficiles à programmer. Aujourd'hui, avec le PCSU, nous accédons en temps réel à toutes les données, ce qui nous permet d'optimiser le déploiement de nos collaborateurs sur le terrain. En effet, une des particularités des Hauts-de-Seine est d'avoir des équipes de rondiers qui sont chargés de se rendre dans les bâtiments pour effectuer des levées de doute quand le PCSU détecte une anomalie.

Le déploiement du dispositif PCSU s'opère en trois vagues. La première, qui s'est achevée en décembre 2021, a fait office de pilote avec 11 bâtiments équipés présentant des typologies variées, du musée à la PMI. Cette phase a également vu sortir de terre le PCSU lui-même, construit spécialement pour cette utilisation. Au cours de la deuxième vague, programmée entre janvier et décembre 2022, 27 bâtiments seront reliés, suivis de très près par 17 supplémentaires d'ici début 2023. À terme, l'objectif du Département est d'équiper l'ensemble de ses bâtiments, un chantier d'envergure qui passe par une phase d'adaptation puisque des systèmes préexistants sont déjà en place dans de nombreux locaux.

Sur un projet aussi ambitieux, il est nécessaire de se faire accompagner afin de multiplier les angles de vue et de bénéficier de conseils d'experts. Seine-et-Yvelines Numérique dispose d'une délégation de compétence en vidéoprotection et d'équipes spécialisées sur ces sujets. Nos échanges sont fluides, réguliers et constructifs.



**Hugo Ferrazzi,**  
Chef du service sûreté  
et sécurité incendie  
Conseil départemental  
des Hauts-de-Seine



**1**

centre de traitement des alarmes

**55**

équipements départementaux  
des Hauts-de-Seine reliés au PCSU  
(Poste Central de Supervision Unique)  
d'ici la fin 2022

## Des territoires de plus en plus connectés

La vidéoprotection a été au cœur de l'actualité de Seine-et-Yvelines Numérique en 2021, suite à l'évolution positive du cadre législatif. Le syndicat a également travaillé tout au long de l'année sur le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. Il s'attache aujourd'hui à explorer tous les possibles en matière de territoires connectés, au service du cadre de vie.



**Jan Tavart,**  
Directeur Territoires connectés  
Seine-et-Yvelines Numériques

Sur l'année 2021, l'actualité en termes de vidéoprotection a été marquée par l'évolution du cadre réglementaire (voir encadré), sous l'impulsion du Département des Yvelines. Le syndicat, désormais en mesure d'accompagner les communes dans l'exploitation en temps réel des images de vidéoprojection de leurs dispositifs, pose actuellement les bases d'un ambitieux pilote pour tester et finaliser sa future offre en matière de vidéoprotection sur la voie publique. « *Nous avons constitué un panel représentatif qui compte une douzaine de communes yvelinoises, sur lesquelles nous allons déployer des équipements interconnectés avec le Centre Départemental de Supervision des Images. Objectif: leur garantir un service mutualisé, une réactivité grâce au temps réel et une cohérence dans la couverture territoriale* » explique Jan Tavart, Directeur Territoires connectés chez Seine-et-Yvelines Numérique. Parallèlement, sur le territoire des Hauts-de-Seine, une deuxième vague de sites départementaux a été reliée en 2021 au Poste Central de Supervision Unique (PCSU, ex PCAS) mis en place en 2020 (lire interview ci-contre).

### Seine-et-Yvelines Numérique s'engage pour l'écomobilité

Après une étude menée en 2020, Seine-et-Yvelines Numérique a lancé début 2021 un marché à destination des acteurs publics, afin d'aider ces derniers à équiper en bornes de recharge pour véhicule électrique (BRVE) leurs domaines privés (parkings des collèges, des centres techniques, des mairies, ...). Dans ce cadre, sept communes pilotes ont déjà installé des bornes pendant l'été 2021. Parallèlement, le SMO a sélectionné le prestataire qui installera les bornes sur le domaine départemental public et privé. « *Enfin, le Conseil départemental des Yvelines nous a demandé d'initier un autre pilote consistant à équiper les communes rurales de moins de deux mille habitants d'une BRVE assortie d'un véhicule électrique en autopartage, destiné aux services municipaux, aux associations et aux personnes bénéficiaires du RSA* » ajoute Jan Tavart. Le test sera mené en 2022 sur douze villes, avec pour objectif de généraliser à terme cette offre pour les 146 communes rurales des Yvelines.

### Des capteurs au service du cadre de vie

Les solutions apportées par le numérique offrent aux territoires la possibilité de relever des défis multiples, notamment en matière de préservation des ressources. Il est par exemple aujourd'hui possible de monitorer les bâtiments à distance, grâce à des capteurs, pour contrôler par exemple leur consommation d'énergie et engager si besoin des actions de rénovation. « *Toujours à l'aide de capteurs, nous pouvons aussi compter les véhicules ou optimiser la gestion de l'éclairage public: nous travaillons sur ces sujets avec les acteurs concernés, l'Etablissement public interdépartemental 78/92, le Syndicat d'énergie des Yvelines mais également Ingenier'Y* » précise Jan Tavart. Parmi les autres projets à l'étude, une offre de vidéo-verbalisation destinée aux collectivités, mais aussi des prestations visant à prévenir le dépôt sauvage de déchets. Des territoires chaque année plus connectés, au service du cadre de vie.



# 1900

caméras déployées dans les Yvelines  
(collèges, CCAS, SDIS...)  
soit + 30% par rapport à 2020

# 7

communes pilotes équipées de bornes  
de recharge pour véhicules électriques  
(été 2021)

## ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS AVEC UNE OFFRE « CLÉ EN MAIN »

En 2021, près de dix mille organisations ont été victimes de piratage, parmi lesquelles un nombre croissant d'organismes publics qui deviennent une cible privilégiée des pirates du net. Pour prévenir ces attaques aux conséquences le plus souvent graves, Seine-et-Yvelines Numérique a bâti une offre adaptée et surtout adaptable en fonction du profil de chaque collectivité.

*“ Subir une cyberattaque est quelque chose de très violent et vous plonge dans un état de sidération. Il s'agit alors de réagir très vite pour assurer la continuité du service public. Dans ma commune, 80 % des données se sont retrouvées cryptées et inaccessibles du jour au lendemain. Nous évaluons à près de 600 000 euros l'impact financier de cet événement qui a encore des conséquences aujourd'hui, dix mois après. ”*



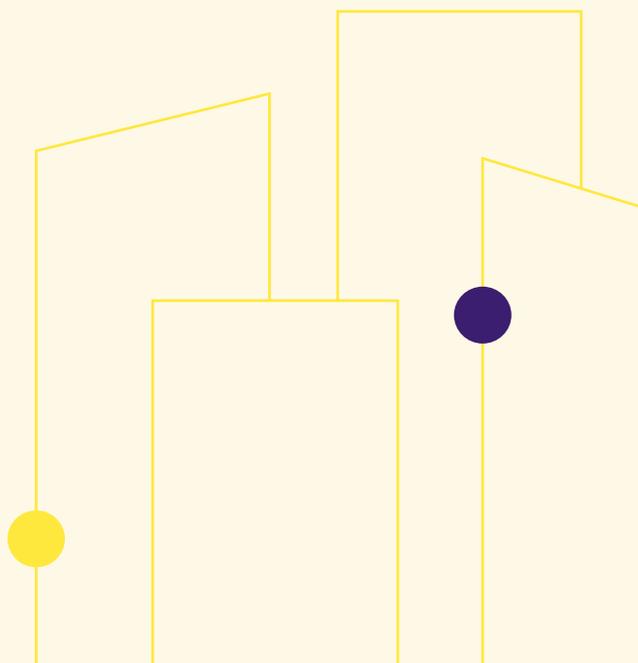
**Julien Chambon,**  
Maire de Houilles,  
Conseiller départemental  
des Yvelines



**Anaïs Nouar,**  
Chargée de stratégie  
et relations publiques,  
Seine-et-Yvelines Numérique

**“ Nous avons construit cette offre pour que toutes les collectivités, même les plus petites, soient en mesure de se protéger. ”**

---



« Depuis 2020, la menace cyber se précise sur les collectivités, d’autant plus fortement que ces dernières sont moins sensibilisées à ce risque que les entreprises. Pour autant, elles peinent encore à s’emparer de ce sujet qui est complexe et très technique. Il ne faut cependant pas minimiser le danger, car les retentissements d’une attaque peuvent être très graves : impact financier, dégradation de l’image, ou encore conséquences directes sur la gestion quotidienne et la vie des citoyens, etc. La cybersécurité n’est pas une affaire d’informaticiens mais de tout un chacun.

Chez Seine-et-Yvelines Numérique, nous prenons la menace très au sérieux, pour nous et pour nos adhérents. C’est pourquoi nous avons construit en 2021 une offre de services dédiée à la cybersécurité. Pour être tout à fait exhaustif, nous avons commencé par analyser ce qui existait et les offres présentes sur le marché, ainsi que les dispositifs d’aide de l’État en place. Nous sommes ensuite allés à la rencontre de nos adhérents, afin de voir comment ils étaient organisés et le type d’accompagnement qu’ils souhaitaient. Sans oublier de consulter les acteurs territoriaux concernés, à l’image de la gendarmerie, très active sur le sujet de la sensibilisation.

En tenant compte de tous ces éléments, nous avons entrepris de définir une offre adaptable et évolutive, avec des solutions accessibles pour nos adhérents. Dans cette optique, nous avons créé un catalogue de services qui permet de dimensionner la réponse en fonction de la maturité et de la taille de chaque collectivité. Avec toujours la dimension de conseil et d’accompagnement qui est dans l’ADN de notre syndicat.

# Un accompagnement qui s'adapte à chaque adhérent

Apporter du conseil et de l'expertise aux collectivités pour prévenir efficacement la menace cyber et savoir réagir le jour où elle se concrétise : c'est l'objectif de l'offre Seine-et-Yvelines Numérique lancée en avril 2022.

La menace cyber concerne aujourd'hui au premier chef les collectivités et les établissements publics, qui bien souvent sont encore insuffisamment préparés. « *Le souci n'est pas de savoir si une collectivité va être ciblée, mais quand et comment être prêt à y faire face* » indique Eric Glace, Directeur Cybersécurité chez Seine-et-Yvelines Numérique. Pour ce public spécifique, en tenant compte de ses contraintes et de l'hétérogénéité des organisations informatiques en place, le syndicat a créé une offre à tiroirs autour de quatre grandes missions : **prévenir** et sensibiliser, **protéger** via des solutions adaptées les points d'entrée dans le système d'information (messagerie, accès distant, portail de services, etc.) et les équipements d'accès (PC, smartphone, tablette, etc.), **détecter** au plus tôt les tentatives d'attaque à l'aide d'un service « tour de contrôle » et **réagir** en conséquence.

## Gagner en « cyber-maturité »

Une défense bien organisée passe d'abord par l'acculturation au risque cyber. « *Nous voulons aider nos adhérents à acquérir une maturité sur le sujet et à entrer dans une logique d'amélioration continue de la sécurité* » ajoute Eric Glace. Chaque collectivité étant un cas particulier, l'offre s'adapte à son organisation et à ses enjeux. « *Les solutions proposées sont à la fois techniques et humaines, avec une dimension de conseil et de sensibilisation très forte* » ajoute William Glatigny, Directeur conseil chez Excube, cabinet spécialisé en cybersécurité avec l'appui duquel Seine-et-Yvelines Numérique a pensé sa palette de solutions.

## CONSEIL, EXPERTISE & ACCOMPAGNEMENT

### PRÉVENTION

#### 1. COMPRENDRE LE RISQUE CYBER

- Programme de sensibilisation
- Ateliers de sensibilisation
- Exercice de Simulation de Phishing

#### 2. ÉVALUER L'EXPOSITION CYBER

- Test intrusion
- Audit de configuration
- Évaluation de la Surface Attaque

#### 3. SE PRÉPARER A UNE CRISE CYBER

- Sauvegarde externalisée
- Cyber Assurance
- Expertise technique avancée

### PROTECTION

#### 4. PROTÉGER

- Les points d'entrée
- Les équipements d'accès
- La messagerie
- Les portails de service

### RÉACTION

#### 4. DÉTECTER & RÉAGIR

- Centre Opérationnel de Sécurité
- Puits de log
- SIEM

### DÉTECTION



**Eric Glace,**  
Directeur Cybersécurité  
Seine-et-Yvelines Numérique

## Une offre inédite, exhaustive et dédiée aux collectivités

L'offre Cybersécurité passe d'abord par une phase d'appréhension du sujet par la collectivité : quels sont les risques encourus, les droits et devoirs de chacun, les méthodes employées par les pirates ? Dans un deuxième temps, Seine-et-Yvelines Numérique propose à l'adhérent d'évaluer son exposition au risque et d'identifier les brèches par lesquelles peuvent passer les hackers, afin de renforcer la défense mais aussi d'expliquer aux équipes quels sont les bons réflexes à adopter. « *L'adhérent peut également souscrire à une cyber-assurance adaptée pour se couvrir en cas d'attaque et organiser sa reprise d'activité, grâce à des services de sauvegarde de données externalisée* » précise William Glatigny. Enfin, l'offre comporte une dimension « gestion quotidienne » avec notamment la possibilité d'être accompagné par un RSSI\* ou un DPO\* à temps partiel, ou encore la mise en place d'une tour de contrôle et de sondes afin de surveiller en permanence les systèmes d'information pour détecter toute intrusion. « *Un aspect que nous proposons de gérer pour le compte de l'adhérent, et qui garantit le maintien en conditions opérationnelles du dispositif* » commente Eric Glace. Cette nouvelle offre de services, qui se positionne comme la plus exhaustive de son marché, s'adresse à toutes les collectivités et établissements publics.

\*RSSI : Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information  
DPO : Délégué à la Protection des données



# 73%

des cyberattaques ont pour origine une opération d'hameçonnage (ou phishing) - Source : CESIN 2022

# + 255%

du nombre de cyberattaques entre 2019 et 2020, en France - Source : ANSSI

# 30%

des collectivités territoriales ont été victimes d'une attaque au rançongiciel - Source : CLUSIF 2020

## UN DÉVELOPPEMENT MULTI-DIMENSIONNEL

**“L’année 2021 a été marquée par un développement toujours plus intense de l’activité de Seine-et-Yvelines Numérique, dans ses différentes dimensions. Avec pour commencer une croissance importante de l’activité du SMO dont les achats au profit de ses adhérents ont augmenté de 20%”**



**Stéphane Thomin,**  
Directeur du Développement  
Seine-et-Yvelines Numérique

« Parmi les produits et services les plus demandés par les adhérents, les **équipements audiovisuels** pour les salles de classe et de réunion figurent en bonne place. Des matériels rendus nécessaires par l’évolution des modes de travail, qui touche les organismes publics au même titre que les autres acteurs économiques. La preuve avec deux marchés prestigieux remportés en 2021 par Seine-et-Yvelines Numérique auprès des universités de Paris Saclay et Versailles Saint-Quentin, désireuses de se doter de systèmes audiovisuels favorisant la créativité et le travail en mode hybride. Nous avons également lancé en 2021 une offre de **maintenance des équipements informatiques scolaires** à destination des communes, à laquelle ont déjà souscrit une dizaine de villes.

L’année 2021 a vu le **renouvellement de plusieurs marchés structurants**. Objectif : rester au meilleur niveau technologique tout en proposant les prestations les plus intéressantes économiquement pour nos adhérents. La quasi-totalité de notre offre en matière d’infrastructures et de solutions numériques a ainsi été renouvelée. Nous avons également intégré les dernières innovations dans le domaine des réseaux, des télécommunications et du poste de travail.

Autre actualité marquante, la campagne de **développement auprès des communes des Hauts-de-Seine** a débouché sur de nombreuses adhésions, un tiers des villes altoséquanaises ayant déjà rejoint le syndicat. Parmi celles-ci, certaines ont souhaité entreprendre avec Seine-et-Yvelines Numérique des projets ambitieux. C’est le cas notamment de Clamart, avec son plan numérique scolaire, ou encore de Nanterre, pour qui nous gérons la maintenance informatique des écoles tout en les accompagnant, en parallèle, dans une démarche de sensibilisation et de développement de l’usage du numérique auprès des enfants, de la communauté éducative et des parents.

Enfin, 2021 a servi de laboratoire à plusieurs activités qui seront lancées en 2022. De nombreux projets sont ainsi à l’étude avec des communes en matière de **vidéoprotection mutualisée**, qui devraient se concrétiser dans les mois à venir. Côté écomobilité, le pilote consistant à installer des **bornes de recharge pour véhicules électriques** sur la voie publique s’est révélé un succès et nous généralisons aujourd’hui ce type d’équipement. Enfin, l’offre **cybersécurité** de Seine-et-Yvelines Numérique, construite en 2021 pour répondre à la demande grandissante des acteurs publics, quelle que soit leur taille, sera lancée au printemps 2022. »

**“Le développement de Seine-et-Yvelines Numérique a conservé en 2021 la dynamique qui l’anime depuis la création du syndicat, étendant son champ d’action à de nouvelles activités sur lesquelles nos adhérents attendent des solutions, à l’image de la cybersécurité.”**

**+ 20%**

d’augmentation de l’activité de la Centrale d’achats entre 2020 et 2021

**60**

salles équipées de solutions numériques dans les universités de Saint Quentin et de Paris-Saclay

## L'ESPACE DE TRAVAIL, S'ADAPTER AUX NOUVEAUX USAGES

**“Après les confinements et avec la croissance de la structure, nous avons plus que jamais besoin d’avoir envie de venir au bureau : c’est pourquoi nous voulons, avec ce projet de réaménagement, créer des conditions d’accueil et de travail optimales.”**

« Seine-et-Yvelines Numérique a mené, en 2021 et en co-construction avec ses collaborateurs, une réflexion visant à **repenser l’espace de travail**. Objectif : aller vers plus de **transversalité** et proposer des configurations variées, s’adaptant à toutes les attentes des salariés. Parce que l’on peut dans la même journée avoir besoin de rédiger un document au calme, mais aussi de faire un point avec son équipe ou encore de mener un entretien confidentiel en face à face.

Avec l’appui d’un cabinet spécialisé, le Secrétariat général a donc entrepris de faire un état des lieux, afin de recenser les besoins de chacun. Plus de la moitié des collaborateurs ont répondu à l’enquête en ligne et près d’un tiers a participé aux ateliers, preuve de la mobilisation sur ce sujet. Sur la base de ces études, Seine-et-Yvelines Numérique s’oriente vers une formule alliant **flex office** et **Activity Based Working**. Soit des bureaux anonymisés en libre-service, que l’on occupe au gré de sa présence sur site et de ses besoins. Mais aussi des espaces dédiés à des activités précises et aménagés en ce sens : une bibliothèque pour se concentrer, des « bulles » pour les réunions en petit comité ou les conversations téléphoniques, un espace convivial pour débriefer en équipe de manière informelle...

Avec ce futur aménagement, les équipes pourront avoir davantage d’**interactions**. Il deviendra par exemple possible au comptable en charge de la Centrale d’achats de travailler aux côtés de l’acheteur pendant un temps donné. Des **passerelles** entre les métiers vont se créer, qui enrichiront à la fois les collaborateurs et la structure dans son ensemble. »



**Suzon Jouanneau,**  
Secrétaire général  
Seine-et-Yvelines Numérique

## AU-DELÀ DU RECRUTEMENT, FIDÉLISER LES COLLABORATEURS

« La **croissance de l'effectif** de Seine-et-Yvelines Numérique s'est poursuivie en 2021 à un rythme soutenu, avec 33 recrutements sur l'année. Au-delà de ce nécessaire renforcement des équipes, le SMO a parallèlement travaillé sur les questions de qualité de vie au travail afin de fidéliser ses collaborateurs. À ce titre, un **accord sur le télétravail** a été signé à l'été 2021, instituant notamment deux jours de travail à distance.

Parmi les sujets clés de 2021, celui de **l'égalité femme/homme** a fait l'objet d'une démarche de sensibilisation qui s'intensifiera en 2022. Nous avons dans ce cadre organisé des groupes de travail et nommé des ambassadeurs en interne. Sur les 77 collaborateurs du SMO, 26 sont actuellement des femmes, soit une proportion de 34% en hausse par rapport à 2020. Un ratio cependant encourageant pour le secteur technologique, où les candidatures masculines sont majoritaires, et qui témoigne de notre volonté de faire bouger les lignes en faveur de la diversité et de la mixité.

Seine-et-Yvelines Numérique a renforcé en 2021 sa présence sur les réseaux sociaux, un canal plébiscité par un nombre croissant de candidats. Le SMO a notamment renforcé sa **marque employeur** par une présence active sur **LinkedIn**, où il compte près de 2 000 abonnés. Une audience qualitative qui tient beaucoup à l'attractivité des projets et au sens de notre action.

La dynamique de croissance devrait se poursuivre en 2022 avec déjà un programme de 25 recrutements pour le seul projet e-SY. Nous continuons également à miser sur les jeunes de notre territoire par le biais de **l'alternance** : pour notre nouvelle offre cybersécurité, nous allons par exemple proposer des contrats à l'École 2600, située à proximité de nos locaux. Et pour accueillir au mieux tous ces nouveaux collaborateurs, nous préparons un **parcours d'intégration** formalisé. »

*“S’il demeure une jeune structure, le syndicat a aujourd’hui gagné en maturité RH et peut s’appuyer sur un noyau dur de collaborateurs fidélisés, que nous avons à cœur de faire grossir.”*

**33**

recrutements en 2021



**Fanny Pioger,**  
Responsable RH au sein  
du Secrétariat général  
Seine-et-Yvelines Numérique

# LA CENTRALE D'ACHATS, INSTRUMENT D'AUTONOMIE FINANCIÈRE

« L'une de nos priorités en 2021 a été de démontrer l'importance du rôle de la **Centrale d'achats pour les adhérents dans l'optimisation de leurs achats et, par là même, dans la stratégie et le financement de Seine-et-Yvelines Numérique**. Créée en même temps que le syndicat, celle-ci a pour vocation de mutualiser l'achat de biens et services innovants au bénéfice des adhérents, à des coûts négociés. Les adhérents, en ayant recours à la Centrale d'achats, réalisent des économies dans la conduite de leurs projets numériques et le syndicat, par le développement des commandes de ses adhérents, développe son chiffre d'affaires et sa marge.

Pour comprendre finement de quoi est composé ce chiffre d'affaires et mieux estimer la marge dégagée, nous avons en 2021 analysé l'ensemble des données financières de la Centrale d'achats. Cette démarche nous a permis de mettre en place des **outils de suivi**, mais aussi de détailler les montants par **segment d'achats** (numérique pour l'éducation, vidéoprotection, etc.).

C'est aujourd'hui sur cette base que se préparent **les budgets**, en lien avec la Direction du Développement : quelles sont les affaires à venir, quels volumes d'achats vont-elles générer et quelle marge en attendre ? Cette dernière donnée est clé, car la marge nous permet notamment de financer une partie de notre masse salariale et de nos frais de structure. »

**“Grâce à la marge dégagée par sa Centrale d'achats, Seine-et-Yvelines Numérique est aujourd'hui autonome pour financer une partie de sa masse salariale et de ses frais de structure.”**

**10%**

de la masse salariale est financée par la Centrale d'achats en 2021

**20%**

des frais de structure sont financés par la Centrale d'achats en 2021



**Laure Gravey,**  
Contrôleur de gestion  
Seine-et-Yvelines Numérique

# LES PROJETS AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE D'INNOVATION

« Créée en 2020, la fonction PMO Central de Seine-et-Yvelines Numérique a pour vocation de professionnaliser la gestion des projets et de donner à la Direction générale une visibilité sur les sujets en cours.

Après avoir mis en place courant 2020 l'écosystème primaire, incluant plan projet et tableau de bord, nous avons en 2021 institutionnalisé une **revue de projets**. Cette dernière réunit désormais, trois fois par an, l'ensemble des chefs de projets, les membres du comité de direction et l'équipe commerciale. Elle constitue un moment de partage et d'idéation, permettant à chacun d'avoir une vue globale et même, le cas échéant, de créer des passerelles entre certains projets.

Parallèlement, notre méthodologie de gestion de projets a suscité l'intérêt auprès d'autres acteurs des Yvelines, à l'image de la DGAS\* et de l'opérateur interdépartemental e-tonomy. À notre initiative et sur le périmètre des services départementaux, un **club des référents PMO** vient de voir le jour. Cette communauté, actuellement en constitution, va permettre l'échange de bonnes pratiques en matière de gestion de projets.

Enfin, toujours sur mon périmètre, 2021 a vu Seine-et-Yvelines Numérique se doter de solutions numériques pour être plus efficient d'une part et montrer l'exemple d'autre part. Une solution de **gestion dématérialisée des assemblées** que nous utilisons désormais pour notre Comité Syndical et notre Bureau. Une application de **Gestion Electronique des Documents**, dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'information et son partage, y compris depuis son mobile. »

*“Institutionnalisée en 2021, la revue de projets permet, à échéance régulière, d'avoir une vue d'ensemble des chantiers en cours et de réaligner tous les acteurs concernés sur la feuille de route de Seine-et-Yvelines Numérique.”*

**4**

revues de projets organisées depuis 2021 avec environ 20 projets en cours ou en genèse

**3100**

signatures ont été générées dans 1600 parapheurs depuis février 2021



**Pierre-Yves Klein,**  
PMO Central (Processus & Méthodes)  
Seine-et-Yvelines Numérique

\*DGAS : Direction générale adjointe de la Solidarité

# LES MATINALES, UN NOUVEAU FORMAT D'ÉVÉNEMENT AU SERVICE DES ADHÉRENTS



« En 2021, nous avons décidé de proposer à nos adhérents un nouveau type d'événement informatif plus court que les Assises du numérique, déclinable en ligne ou en présentiel. Intitulée « Les Matinales », cette formule mêle témoignages d'élus, éclairages d'experts et décryptage réglementaire. La première édition, organisée le 21 octobre, était centrée sur le sujet de la vidéoprotection mutualisée de la voie publique. Quant à la seconde, qui s'est tenue le 8 décembre, elle portait sur la cybersécurité.

Avec ces matinales, Seine-et-Yvelines Numérique entend apporter à ses adhérents, en moins de deux heures dont une heure de conférence, tous les éléments qui vont leur permettre de **défricher un sujet clé**. Au programme : une introduction par le président du SMO, une table-ronde où s'expriment des élus et des spécialistes, enfin une conclusion par notre directeur général. Notre ambition : aider les collectivités à anticiper, les sensibiliser aux nouveaux enjeux et leur expliquer comment elles peuvent être accompagnées pour y faire face.

Nos matinales ont une portée qui va bien au-delà du jour J. Elles permettent en effet de créer des contenus rédactionnels qui viennent **alimenter nos différents canaux de communication** : la rubrique actualité du site internet, notre newsletter et nos comptes sociaux, au premier rang desquels figure LinkedIn. Chaque édition fait enfin l'objet d'une synthèse imprimée que nous diffusons aux personnes intéressées qui n'ont pu se déplacer le jour de l'événement. Une manière pour nous de renforcer la notoriété du syndicat et son développement.»

**2**

matinales organisées à l'automne 2021

**60**

participants en moyenne



**Judith Thepot,**  
Directrice Marketing  
& Communication  
Seine-et-Yvelines Numérique

# LES YVELINES MISENT SUR LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

**Initié par le Département des Yvelines, le projet Télémédecine participe de la lutte contre la désertification médicale. Il consiste à engager dès 2022 le déploiement de 50 dispositifs de téléconsultation, en complément d'un Bus Santé itinérant. Un dispositif monté avec le concours des équipes de Seine-et-Yvelines Numérique.**



**Myriam Elkoby,**  
Responsable de projets e-Santé  
à la Direction Enfance-Famille-Santé  
du Département des Yvelines

L'Île-de-France constitue désormais le premier désert médical en France. Afin de lutter contre ce phénomène, le Département des Yvelines a lancé une expérimentation baptisée Télémédecine, qui utilise le canal numérique pour mettre en relation patients et professionnels de santé. « Le projet a d'abord pris la forme d'un Bus Santé qui, depuis 2021, sillonne certaines zones du territoire particulièrement impactées par la désertification, pour assurer des missions de vaccination et de prévention. Dès 2022, le patient aura aussi accès à une téléconsultation dans le bus, accompagné par une infirmière. Le dispositif sera équipé de matériel médical connecté (tensiomètre, stéthoscope, etc.) grâce auquel le médecin à distance pourra prendre les constantes et réaliser un véritable diagnostic » explique Myriam Elkoby, Responsable de projets e-Santé à la Direction Enfance-Famille-Santé du Département des Yvelines.

## Seine-et-Yvelines Numérique, partenaire et acteur clé du projet

Depuis janvier 2022, le projet prend une nouvelle dimension puisque le Conseil départemental des Yvelines a décidé d'implanter, à compter de la fin de l'année, cinquante dispositifs de téléconsultation fixes sur le territoire. « Une étude est en cours pour identifier les zones où le besoin est le plus important, en priorisant les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales. Nous travaillons à l'organisation d'un ancrage territorial de la solution, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, la CPAM, le Conseil de l'Ordre des Médecins, l'APTA78 et les CPTS du 78. Les lieux d'accueil pourront être des maisons médicales, les TAD\* et les SAS\* ou encore les centres de PMI\*, mais également dans des CCAS\*, des cabinets médicaux voire des mairies » ajoute Myriam Elkoby. Dans le cadre de ce projet, Seine-et-Yvelines Numérique apporte son expertise sur plusieurs volets. « Le syndicat m'accompagne au plan technique pour le raccordement des cabines et du bus, et sur le volet «protection des données personnelles». Il apporte également son expertise sur toutes les questions liées à la maintenance des futurs équipements de téléconsultation. Enfin, le marché public de fournitures et d'installation des équipements de télémédecine sera passé par sa Centrale d'achats, donnant ainsi la possibilité à tous les acteurs du territoire de s'équiper et, partant, de déployer des solutions équilibrées et homogènes sur l'ensemble des Yvelines » précise en conclusion Myriam Elkoby.

\* TAD : Territoire d'Action Départementale  
SAS : Secteur d'Action Sociale  
PMI : Protection Maternelle et Infantile  
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

**- 21%**

de médecins libéraux entre 2010 et 2020 dans les Yvelines  
\* source URPS Médecins libéraux Ile-de-France, 2020.

**51**

dispositifs de télémédecine seront déployés sur le territoire des Yvelines (dont le bus)



Les **ASSISES** du  
**NUMÉRIQUE**  
**2022** Un événement proposé  
par Seine-et-Yvelines Numérique

**LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2022**  
**8H30 → 17H00**

 **PORT-MARLY (78)**

.....

**Une journée dédiée aux collectivités territoriales  
des Hauts-de-Seine et des Yvelines**, rythmée par des tables rondes  
et des ateliers pour aborder les enjeux du numérique  
et la transformation digitale.

**E-SANTÉ**

Numérique en santé :  
Quels défis pour  
mieux soigner ?

**NUMÉRIQUE  
POUR L'ÉDUCATION**

Pourquoi mener une politique  
d'équipement individuel  
mobile ?

**TERRITOIRES  
ET BÂTIMENTS  
CONNECTÉS**

Les outils connectés :  
vers une amélioration  
de la qualité de vie  
des administrés

**CYBERSÉCURITÉ**

Les collectivités,  
de plus en plus ciblées ...  
comment se préparer  
et se protéger ?



Seine et Yvelines  
**Numérique**  
L'innovation au service de tous

En partenariat avec :



Yvelines • Hauts-de-Seine



# DÉCLIC.

## DÉCLIC : UNE ASSOCIATION D'OPÉRATEURS NUMÉRIQUES QUI PORTE LA VOIX DES TERRITOIRES

### Entretien avec EMMANUEL VIVÉ

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADICO ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DÉCLIC, QUI FÉDÈRE LES OPÉRATEURS PUBLICS DE SERVICES NUMÉRIQUES (OPSN)



**Emmanuel Vivé,**  
Emmanuel Vivé, Directeur Général de l'Adico et Président de l'association Déclic, qui fédère les Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN)

#### Comment s'est constituée l'association Déclic ?

■ Tout a commencé en 2005, dans le Sud-Ouest. Désireuses d'échanger informations et bonnes pratiques, plusieurs structures publiques évoluant dans les métiers du numérique ont commencé à se réunir de manière informelle. De fil en aiguille, des opérateurs d'autres régions ont rejoint ce petit club pour dialoguer autour des sujets de mutualisation et d'innovation. Il y avait là des dirigeants de syndicats mixtes, de centres de gestions, de groupements d'intérêts publics ou encore d'associations techniques départementales, soit une grande diversité de natures juridiques. En 2017, afin de permettre à tous les collaborateurs de ces structures de participer aux débats, l'association a changé de statut et de modèle économique pour prendre sa forme actuelle, avec à la clé l'embauche d'un permanent pour gérer une activité devenue intense, du fait de la montée en puissance de la dimension numérique dans les territoires.

#### Qui sont aujourd'hui ses membres ?

■ Les adhérents de l'association Déclic sont des personnes morales, que nous désignons par le terme générique d'opérateur public de service numérique (OPSN), une dénomination qui a fait florès puisqu'elle est aujourd'hui employée jusque dans les ministères. De 28 il y a cinq ans, nous sommes aujourd'hui passés

**“ Déclik représente 54 opérateurs correspondant à plus de 20 000 collectivités locales sur tout le territoire. Des chiffres qui augmentent chaque année et qui nous confèrent une légitimité croissante auprès des pouvoirs publics. ”**

à 54 structures adhérentes qui regroupent environ 900 collaborateurs sur l'ensemble du territoire. La cotisation de chaque OPSN dépend du nombre de personnes à temps plein travaillant en son sein sur les usages numériques.

### Quel rôle joue concrètement l'association ?

C'est bien connu, le nombre fait la force. Aller voir les pouvoirs publics en disant que l'on représente 54 OPSN, ce qui correspond à plus de 20 000 collectivités locales, cela ouvre des portes ! Nous sommes là pour faire entendre la voix de ces acteurs territoriaux sur le volet numérique. L'État, soit les ministères mais aussi ses services à l'image de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), sont aujourd'hui conscients du rôle que nous pouvons jouer. À savoir accompagner les collectivités dans leur transformation numérique, mais aussi écouter ces

dernières et remonter les problématiques de terrain qu'elles rencontrent.

Nous sommes aussi là pour faire progresser la logique de mutualisation en matière de services numériques à destination des territoires, afin que toujours plus de collectivités puissent opérer leur virage digital. Pour donner un exemple éloquent, à date 48% des communes françaises ont nommé un délégué à la protection des données (ou DPO) : un ratio qui monte à 70% lorsqu'il existe une offre de mutualisation\*. Preuve que sur les territoires où un OPSN porte ces sujets, la transformation numérique se fait plus facilement.

### Comment fonctionne Déclik ?

Vous l'imaginez, le fait de participer aux réunions organisées par les pouvoirs publics sur l'ensemble des réformes impactant les collectivités locales est très chronophage. Sur ce volet, les membres (tous bénévoles) se sont répartis les rôles en fonction des expertises de chacun. À charge pour celui ou celle qui participe à ces débats de faire redescendre l'information sur les 54 OPSN adhérents. Nous utilisons pour cela un réseau social interne, organisé autour d'une vingtaine d'espaces thématiques, qui compte aujourd'hui près de 500 inscrits : on peut s'y informer, y poser des questions, y échanger des bonnes pratiques ou des modèles d'appels d'offres. La chargée de mission de l'association s'attache à faire vivre toutes ces communautés et organise plusieurs événements chaque année, à l'image de nos rencontres nationales annuelles, chaque automne, à l'occasion desquelles nous nous réunissons pendant trois jours en présence de représentants des pouvoirs publics. Nous venons enfin de recruter un deuxième permanent, qui a pour mission de créer un catalogue des solutions « sur étagère » créées par des OPSN et en accès libre pour les autres OPSN, dont beaucoup ont été développées en bénéficiant du plan France Relance.

### Sur quels grands chantiers travaillez-vous en ce moment ?

Nous participons notamment au programme dit de Transformation Numérique des Territoires (TNT), géré par la Direction interministérielle du numérique (DINUM) et dont l'ambition est d'être la courroie de transmission entre les collectivités locales et l'État. Dans ce cadre, Déclik pilote deux des six groupes projets : d'une part le GP1, qui va nous mener à établir un agenda de la transformation numérique pour les collectivités locales et inclut la sortie d'un observatoire annuel sur le sujet ; d'autre part le GP4 qui consiste à mettre en avant le dispositif France Connect et les API (interfaces de programmation d'applications automatiques). Car c'est en étant au cœur du réacteur, avec les pouvoirs publics, que nous servirons au mieux l'intérêt des décideurs locaux.



**54**

**OPSN adhérents (Opérateurs Publics de Services Numériques)**

**+ de 18 000**

**collectivités locales adhérentes aux OPSN membres de Déclik**

---

***«À l'image du syndicat, le collectif de Seine-et-Yvelines Numérique est dynamique, agile, expert et contribue à en faire un établissement attractif où il fait bon travailler.»***

---









# Seine et Yvelines Numérique

L'innovation au service de tous

Seine-et-Yvelines Numérique  
15 bis, avenue du Centre  
78280 Guyancourt



[www.sy-numerique.fr](http://www.sy-numerique.fr)